

Développer des Corridors Commerciaux pour le Poisson et les Produits de la Pêche dans le Contexte de l'Économie Bleue Africaine

Résumé

Le développement de corridors commerciaux, y compris les postes frontières uniques (OSBP), est l'une des stratégies clés adoptées par l'Union africaine et les communautés économiques régionales (CER) afin de garantir que la planification et la mise en œuvre des infrastructures régionales soient réalisées de manière à réduire les coûts et favoriser le commerce intérieur et extérieur et accroître ainsi les avantages économiques pour les populations. Dans le contexte de l'économie bleue, la pêche est l'un des principaux secteurs économiques ; l'intégration des corridors commerciaux pour la pêche dans la stratégie de l'économie bleue contribuera à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, au développement économique et à la réduction de la pauvreté en Afrique et augmentera le rendement global des investissements dans les chaînes de valeur bleues. La présente note d'orientation vise à montrer le rôle des corridors commerciaux dans la connexion des communautés de pêcheurs aux marchés locaux, régionaux, continentaux et internationaux et ce dans le cadre de la stratégie plus large de l'économie bleue.

1. Contexte et situation :

La Déclaration de Lomé du premier Comité technique spécialisé (CTS) sur les transports, les infrastructures transcontinentales et interrégionales, l'énergie et le tourisme (mars 2017) a pris une initiative politique forte en soulignant et en recommandant le concept d'approche intégrée des corridors pour le développement des infrastructures en Afrique (Union africaine, 2020). La planification et la mise en œuvre des infrastructures régionales ont pour objectif d'accroître les avantages économiques pour les populations, afin de réduire les coûts et de favoriser le commerce intérieur et extérieur, entre autres (Union africaine, 2020). Le commerce intra-régional du poisson en Afrique est essentiel pour la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la croissance économique, mais il est confronté à des défis systémiques. Le Commerce Transfrontalier Informel (CTI) domine, avec des itinéraires complexes s'étendant sur des milliers de kilomètres, tels que les corridors Sénégal-Mali (1 300 km) et Malawi-Mozambique (900 km). Ces corridors traitent des volumes importants : par exemple, les femmes transformatrices au Sénégal transportent 10 tonnes

métriques par mois, mais seulement 6 % franchissent officiellement les frontières en raison de goulets d'étranglement (WorldFish, 2017).

Le commerce du poisson en Afrique se caractérise par des exportations maritimes (par exemple, le thon du Ghana, les petits pélagiques de Namibie) et des flux de produits d'eau douce (par exemple, la perche du Nil et le tilapia d'élevage d'Ouganda), la Tanzanie, Madagascar et les Seychelles étant en tête des volumes d'exportation (AU-IBAR, 2018). Cependant, les lacunes en matière d'infrastructures, les politiques fragmentées, le faible niveau de formation des acteurs concernés et les inefficacités aux frontières limitent le potentiel commercial. Les corridors commerciaux du poisson à travers l'Afrique sont essentiels pour la sécurité alimentaire et la nutrition, les moyens de subsistance et l'intégration économique (comme le prévoit l'Accord de libre-échange continental africain - AfCFTA), mais ils sont confrontés à des dynamiques régionales divergentes. Le commerce intrarégional est dominé par les flux transfrontaliers informels, les exportations maritimes (par exemple, le thon, les petits pélagiques) et les produits d'eau douce (par exemple, la perche du Nil, le tilapia, le dagaa) transitent via des réseaux complexes. Les principaux défis à relever sont les lacunes en matière d'infrastructures, la fragmentation des politiques et la dominance du circuit informel. Des initiatives régionales telles que les postes-frontières uniques (OSBP) et, surtout, la mise en œuvre de la libre circulation des biens et des personnes (AFCFTA) visent à rationaliser le commerce. Dans les années 2000, le concept d'OSBP a commencé à être appliqué dans toute l'Afrique ; les OSBP jouent un rôle dans la facilitation du contrôle conjoint et du commerce aux postes-frontières à tous les stades de l'intégration régionale (AUDA-NEPAD-JICA, 2022). Un OSBP est un poste-frontière où les voyageurs, les marchandises et les moyens de transport ne s'arrêtent qu'une seule fois pour accomplir les formalités de sortie d'un pays et d'entrée dans l'autre (OIM, 2015).

2. Portée de la note d'orientation

La portée de la présente note d'orientation couvre le développement des principaux corridors commerciaux de la pêche en Afrique de l'Ouest, en Afrique de l'Est, en Afrique centrale et en Afrique du Nord dans le contexte de l'économie bleue, avec une attention particulière accordée aux causes, aux impacts et à l'atténuation des pertes après récolte. Elle montre le rôle des corridors commerciaux dans la connexion des communautés de pêcheurs aux marchés locaux, régionaux, continentaux et internationaux, l'intégration du commerce du poisson et des produits de la pêche dans les stratégies plus larges de l'économie bleue, et les approches systémiques pour relever les défis qui compromettent la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la croissance économique (UA-BIRA, 2018).

3. Justification et motivation

La stratégie africaine pour l'économie bleue, approuvée comme plan directeur par les chefs d'État lors du sommet de l'UA en février 2020, stipule que le potentiel de l'Afrique en matière d'océans, de mers, de lacs et de rivières en tant que source de richesse et de moyens de subsistance n'est pas pleinement exploité, mais qu'il pourrait permettre de créer des emplois, d'améliorer le PIB et d'atténuer les effets du changement climatique. La transformation structurelle de l'Afrique dans le domaine de l'économie bleue transcende la pêche, l'exploitation minière, le transport maritime, le tourisme et le commerce, en créant des liens institutionnels et sectoriels qui soutiennent les secteurs émergents et pionniers, et en intégrant les considérations sociales, le genre, la jeunesse, la sécurité alimentaire et hydrique, la réduction de la pauvreté, la création de richesse et d'emplois (UA-BIRA 2019b). La Conférence mondiale sur l'économie bleue de Nairobi en 2018 a mis en évidence les opportunités qui peuvent découler de l'exploitation du potentiel économique entre autres des océans, des mers, des lacs et des rivières (ISSD, 2018). L'économie bleue constitue l'objectif 6 de l'Agenda 2063 de l'UA et l'objectif 14 de l'Agenda 2030 des ODD des Nations unies. L'économie bleue est un outil de diversification économique, d'innovation, d'investissement dans le capital humain et d'intégration commerciale régionale et internationale. Il s'agit d'un outil de gestion intégrée des ressources aquatiques et des écosystèmes africains, qui comprend des mesures de protection contre la pollution et la surexploitation, ainsi que le renforcement de la gouvernance, l'amélioration de la qualité des services publics et l'amélioration du climat des affaires pour les activités liées au commerce (UA-BIRA, 2022).

Dans le contexte de l'économie bleue, la pêche est l'un des principaux composants économiques. À cet égard, l'intégration des corridors commerciaux de la pêche dans la stratégie de l'économie bleue peut contribuer à la sécurité alimentaire et la nutrition, le développement économique et la réduction de la pauvreté en Afrique et augmenter le rendement global des investissements dans l'économie bleue. Le poisson et les produits de la pêche font partie des produits agricoles les plus commercialisés et font

vivre des millions de personnes, en particulier dans les communautés côtières et riveraines. Toutefois, les défis structurels transfrontaliers conduisent à un commerce informel de ces produits, ce qui rend difficile la documentation et l'évaluation de la contribution de la pêche à l'économie bleue.

Le cadre de l'économie bleue met l'accent sur l'exploitation durable et équitable des ressources aquatiques, en intégrant la pêche, l'aquaculture et le développement de la chaîne de valeur. Le renforcement des corridors commerciaux et la réduction des pertes après récolte sont essentiels pour réaliser le plein potentiel de l'économie bleue africaine, garantir la résilience des chaînes d'approvisionnement et soutenir les objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) (AU-IBAR, 2018).

4. Analyse diagnostique des corridors commerciaux régionaux pour le poisson :

Une description synoptique des principaux corridors commerciaux africains pour le poisson est fournie ci-dessous (voir figure 1), suivie d'une analyse diagnostique des principaux problèmes qui entravent l'efficacité du commerce africain.

Afrique de l'Ouest

- ***Corridors commerciaux :*** Le commerce du poisson en Afrique de l'Ouest est dominé par le corridor Dakar-Bamako (1 300 km), qui relie les centres de transformation du Sénégal au Mali et au Burkina Faso, deux pays enclavés. Les produits à base de petits poissons pélagiques du Ghana sont acheminés vers le Nigeria, la Côte d'Ivoire et la RDC par des voies informelles (FAO, 2006). En outre, en Côte d'Ivoire, la distribution commence sur les marchés de gros de poisson dans les grands centres urbains tels qu'Abidjan, qui ont accès à des ports modernes et des centres de stockage et de transformation (Anoh et al., 2017). Les intermédiaires et les détaillants s'approvisionnent en poisson auprès de ces marchés de gros et de ces centres de transformation, y compris en produits congelés importés (principalement de Mauritanie). Le poisson transformé, principalement fumé, est importé par voie terrestre depuis le Sénégal et le Mali, puis réexporté par la route vers le Burkina Faso et par pirogue vers le Ghana (Anoh et al., 2017).
- ***Principaux produits :*** sardinelles, crevettes congelées et poissons fumés/séchés artisanaux. Les groupes dirigés par des femmes (par exemple, l'Association des femmes poissonnières de Pencuum-Sénégal) transforment environ 10 tonnes par mois, mais seulement 6 % franchissent officiellement la frontière (FAO, 2006). Outre les produits fumés à base de poisson de mer, le poisson d'eau douce séché et salé provenant de Mopti, dans le delta du Niger au Mali, fait également l'objet d'un commerce transfrontalier informel (Anoh et al., 2017).
- ***Défis :*** coûts de transport élevés en raison des multiples points de contrôle (par exemple, 26 heures de transit entre Dakar et Bamako), normes sanitaires non harmonisées, racket aux frontières, manque en infrastructures de la chaîne du froid et droits de douane (taxes) (Aliyu et al., 2016).

Afrique de l'Est

- ***Corridors commerciaux :***
  - ***Bassin du lac Victoria :*** approvisionne le Soudan du Sud, la République démocratique du Congo, le Rwanda et le Burundi en tilapia et en perche du Nil provenant d'Ouganda et du Kenya (AU-IBAR, 2018).
  - ***Corridor Mombasa-Goma :*** achemine les produits marins kenyans vers la RDC et les pays voisins de l'intérieur (FAO, 2013).
  - ***Corridor Kenya-Soudan du Sud-Ouganda-RDC :*** achemine le tilapia et le silure africain du Nil Blanc vers la RDC via l'Ouganda (MAAIF, Ouganda, 2025). Tilapia, perche du Nil et le laboe du lac Turkana vers la RDC via l'Ouganda.
- ***Principaux produits :*** tilapia frais/séché, sous-produits de la perche du Nil (par exemple, arêtes, peaux) et homard somalien (exporté vers le Kenya/Yémen) (AU-IBAR, 2018).
- ***Défis :*** insuffisance ou absence d'infrastructures aux postes-frontières pour les contrôles sanitaires, commerce de poissons de tailles non réglementaires qui menace la durabilité des stocks, itinéraires informels contournant les postes officiels, associations commerciales informelles mais puissantes contrôlant les opérations commerciales en dehors des procédures officielles, pénurie de main-d'œuvre et systèmes d'inspection et de certification défaillants, véhicules de transport et emballages inappropriés.

Afrique centrale

- ***Corridors commerciaux :*** Le corridor Libreville-N'Djamena (Cameroun-Gabon-Tchad) facilite les flux de poissons marins/d'eau douce, le Cameroun servant de plaque tournante régionale (AUDA-NEPAD, 2015). Dans le cas du lac Tchad, le commerce transfrontalier implique un

arrangement complexe de contrats de pêche et de transformation (Meke et al., 2018). Les pêcheurs sont principalement originaires du Tchad et du Cameroun, où ils détiennent des licences de pêche. Les transformateurs de poisson sont principalement originaires du Cameroun et vendent leurs produits via des contrats avec des négociants, dont environ 80 % sont des grossistes nigérians (Meke et al., 2018).

- ***Principaux produits :*** chinchards congelés (de la Namibie à la RDC), poissons-chats fumés et produits aquacoles.
- ***Défis :*** faible respect des normes sanitaires, coûts de transport élevés et données limitées sur le commerce informel. Des OSBP sont actuellement testés afin de réduire les retards (ONUDI, 2024).

Afrique du Nord

- ***Dynamique commerciale :*** corridors intra-régionaux minimaux ; axés sur les marchés mondiaux. L'Égypte importe pour répondre à la demande intérieure, tandis que le Maroc et l'Algérie exportent des sardines en conserve vers l'Europe (FAO, 2015).
- ***Principaux produits :*** espèces marines (sardines, anchois) et importations issues de l'aquaculture.
- ***Défis :*** dépendance vis-à-vis des importations (environ 60 % des dépenses en poisson), avec de nouvelles initiatives visant à réorienter les fonds vers l'aquaculture locale (Gordon et al., 2013).

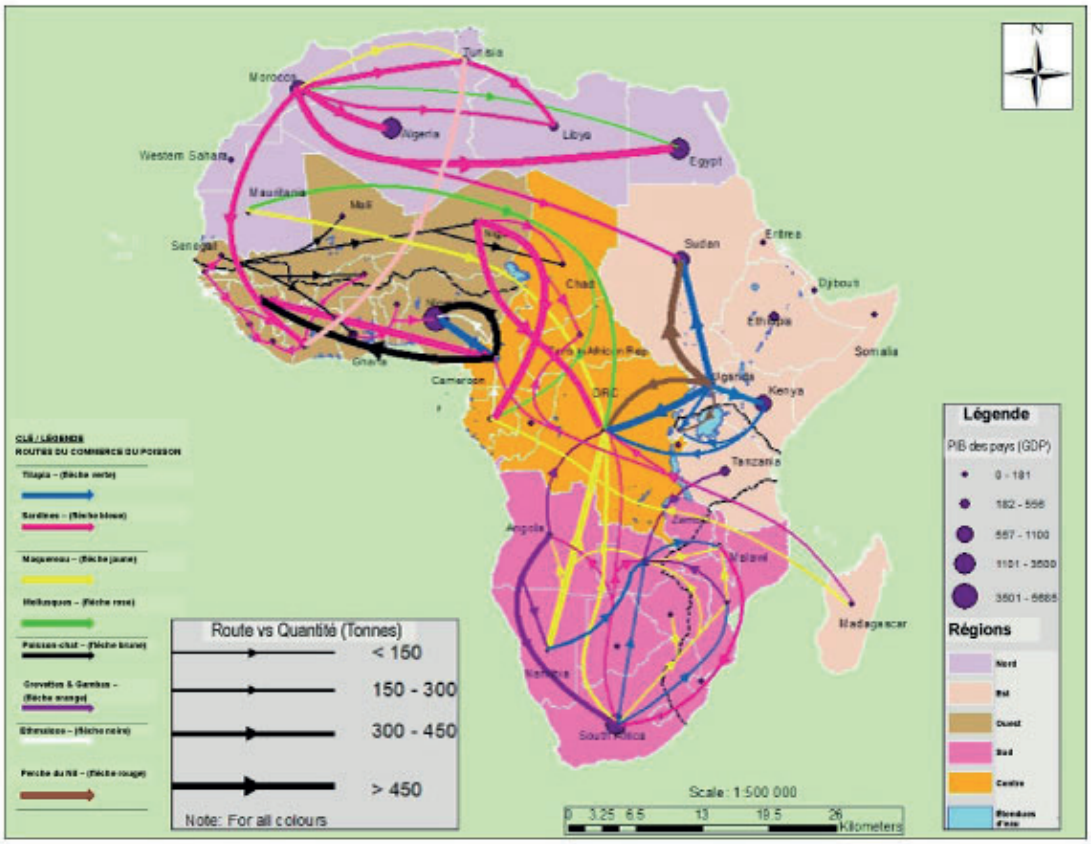


Figure 1 : *Espèces courantes commercialisées officiellement dans les corridors (graphique tiré de : AU-IBAR, 2019)*

Initiatives transversales

- ***Programmes continentaux (CAADP) :*** La Déclaration de Kampala sur la mise en place de systèmes agroalimentaires résilients et durables, adoptée dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (CAADP), offre une vision transformatrice à l'échelle du continent pour la pêche, l'aquaculture et les corridors commerciaux du poisson en Afrique (UA, 2024).
- ***Programmes régionaux:***
- ***PROFISHBLUE (SADC) :*** améliore la gouvernance et les corridors commerciaux dans 16 États membres.
- ***FishTrade for a Better Future :*** soutient la Déclaration de Malabo de l'UA (tripler le commerce intra-africain des produits agricoles d'ici 2025) par le renforcement des capacités des commerçants dans 21 pays.

Enjeux et défis

- ***Pertes post-récolte élevées :*** pertes physiques et qualitatives (30 à 60 %) dues à une mauvaise manipulation, à des chaînes du froid inadéquates et à des retards logistiques (Worldfish, 2020).
- ***Déficits en infrastructures :*** le manque d'équipements frigorifiques, la mauvaise qualité des réseaux routiers et l'inefficacité des passages

frontaliers augmentent la détérioration des produits et les temps de transit (UA-NEPAD, 2015).

- ***Coûts de transport :*** les centres de production halieutique sont souvent éloignés des principaux marchés et, même lorsqu'ils sont proches, les routes de desserte sont souvent en mauvais état, ce qui fait du transport le principal coût d'activité des commerçants transfrontaliers.
- ***Lacune et fragmentation des politiques et des réglementations :*** la faiblesse ou l'absence de systèmes robustes de gestion de la qualité, les normes non harmonisées, la complexité des documents et l'incohérence au niveau de l'application des réglementations aux frontières entravent le commerce et encouragent l'informalité.
- ***Taxes et pots-de-vin le long du corridor commercial du poisson :*** de nombreux commerçants transfrontaliers informels ont fait état de divers frais et taxes, y compris des pots-de-vin, imposés par l'administration transfrontalière et les villes où se trouvent les marchés, où les commerçants paient des taxes municipales quotidiennes et mensuelles. Les commerçants ont répertorié de multiples formes de harcèlement de la part des douaniers, des gendarmes (forces de police armées), des policiers, des brigades anti-drogue, des inspecteurs des eaux et forêts et des agents des pêches (Ayilu et al., 2016 ; Anoh et al., 2017 ; Kawala, M. 2018 ; Falaye et al., 2018).
- ***Informalité et pratiques illicites :*** une part importante du commerce des produits de la pêche est dominée par le circuit informel, les commerçants étant confrontés à des actes de harcèlement et à des demandes de pots-de-vin.
- Insécurité le long des autoroutes dans les zones politiquement instables
- ***Accès limité au financement et à la formation :*** les petits commerçants, en particulier les femmes, ont du mal à accéder au crédit et à la formation aux meilleures pratiques.
- ***Changement climatique et menaces environnementales :*** la surpêche due à la forte demande du marché, la pêche INN et les effets du changement climatique menacent la durabilité des stocks halieutiques et des couloirs commerciaux (FA0, 2022).
- ***Lacunes au niveau des données :*** l'insuffisance des systèmes de suivi et d'information limite l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes (AU-IBAR, 2018).
- ***Fragmentation des politiques :*** tarifs douaniers non harmonisés, documentation complexe et recherche de rentes aux frontières.
- ***Dynamique entre le genre :*** les femmes dominent le secteur de la transformation/du commerce, mais se heurtent à des obstacles en matière de formalisation et de prise de décision.

Conclusions

Les corridors commerciaux de la pêche en Afrique ont un potentiel important pour stimuler la croissance économique et la sécurité alimentaire dans le cadre de l'économie bleue. Cependant, les pertes persistantes après la récolte, la médiocrité des infrastructures, la fragmentation réglementaire et l'informalité limitent ce potentiel. Pour parvenir à un commerce durable et inclusif, il est essentiel de relever ces défis grâce à des stratégies politiques harmonisées solides, des investissements ciblés, un soutien au renforcement des capacités, le développement des jeunes et l'autonomisation des femmes. Les États membres africains doivent promouvoir la coopération régionale à travers des concepts tels que les « corridors bleus », qui visent à améliorer la gestion durable des ressources le long des plans d'eau partagés grâce à des investissements dans une gouvernance et des infrastructures plus solides, afin d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de réaliser le plein potentiel de l'économie bleue africaine grâce à des approches intégrées et transfrontalières.

5. Recommandations

- ***Investissements dans les infrastructures :*** moderniser les installations de la chaîne du froid, les moyens de transport, les emballages et les réseaux y afférents, ainsi que les infrastructures frontalières afin de réduire les pertes après récolte et de favoriser l'efficacité des échanges commerciaux.
- ***Harmonisation des politiques :*** harmoniser les normes régionales, simplifier la documentation et mettre en place des guichets uniques aux frontières (OSBP) afin de rationaliser le commerce transfrontalier, conformément au Cadre Politique et à la Stratégie de Réforme pour la pêche et l'aquaculture en Afrique (CPSR/PFRS). En outre, les gouvernements devraient mettre en place des procédures communes d'évaluation de la conformité qui seraient utilisées par tous les pays pour tester, inspecter et certifier les produits de la pêche destinés à l'importation et à l'exportation. Cela permettra de garantir que les produits mis sur le marché sont conformes à toutes les exigences législatives et de sécurité alimentaire.
- ***Renforcement des capacités :*** fournir une

formation et un soutien financier aux petites et moyennes entreprises (PME), en particulier pour l'autonomisation des femmes et le développement des jeunes, grâce au renforcement des capacités et à la formation.

- ***Systèmes de suivi et de données :*** opérationnaliser le système AFADATA, une plateforme de données centralisée développée par l'UA-BIRA et l'AUDA-NEPAD avec le soutien de l'UE afin de renforcer l'élaboration des politiques, le suivi du commerce et la gouvernance dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture en Afrique tout en promouvant la durabilité et la sécurité alimentaire à l'échelle du continent ; mener des enquêtes sur le commerce informel du poisson pour combler les lacunes en matière de données
- ***Pratiques durables et valeur ajoutée :*** promouvoir la gestion écosystémique, la pêche durable et la valeur ajoutée des poissons et des produits de la pêche afin d'accroître les avantages économiques et la résilience climatique afin de protéger les stocks halieutiques et par conséquent les couloirs commerciaux.
- ***Partenariats public-privé :*** encourager la collaboration entre les gouvernements, le secteur privé et les ONG afin de développer des infrastructures et des pratiques durables ; organiser des missions commerciales et des initiatives de négociation.
- ***Sensibilisation et plaidoyer :*** sensibiliser les commerçants et les communautés aux avantages du commerce formel et des normes d'hygiène. Sensibiliser à la nécessité de respecter les règles commerciales afin de réduire la congestion aux frontières. Cela peut se faire par le biais des stations de radio communautaires dans les villes frontalières. Des campagnes de sensibilisation similaires ont été menées par le programme FishTrade à la frontière entre le Kenya et l'Ouganda.



6. Références

1. Anoh, P.K., Tall A et Aboya N. 2017. Commerce transfrontalier de produits de la pêche transformés entre la Côte d'Ivoire et le Ghana. Institut de géographie tropicale. Université Félix Houphouët-Boigny. Abidjan, Côte d'Ivoire.
2. UA, 2024. Stratégie et plan d'action du PDDAA : 2026-2035 (Construire des systèmes agroalimentaires résilients en Afrique). Union africaine, Addis-Abeba.
3. Union africaine. 2020. L'approche intégrée des corridors - « Un cadre holistique de planification des infrastructures pour établir le PIDA-PAP 2 ». 27 février 2020. Addis-Abeba, Éthiopie.
4. AUDA-NEPAD, 2016. Commerce transfrontalier de poisson dans le corridor centrafricain. https://nepad-aws.assyst-uc.com/news/central-african-corridor-cross-border-trade-fish.
5. Agence de développement de l'Union africaine - NEPAD et Agence japonaise de coopération internationale. Recueil de référence sur les postes-frontières à guichet unique. Juin 2022. AUDA-NEPAD & JICA, Midrand, Afrique du Sud.
6. Ayilu R. K., Antwi-Asare T. O., Anoh P., Tall A., Aboya N., Chimatiro S. et Dedi S. 2016. Commerce artisanal informel du poisson en Afrique de l'Ouest : améliorer le commerce transfrontalier. Penang, Malaisie : WorldFish. Présentation du programme : 2016-37. Disponible sur : http://pubs.iclarm.net/resource_centre/2016-37.pdf
7. UA-BIRA, 2018. Impact des flux commerciaux internationaux de poisson en Afrique. Bureau interafricain des ressources animales de l'Union

africaine, Nairobi, Kenya
8. AU-IBAR, 2019a. Liens et interconnexions entre les corridors commerciaux transfrontaliers du poisson
9. en Afrique. Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (AU-IBAR).
10. AU-IBAR, 2019b. Stratégie africaine pour l'économie bleue. Nairobi, Kenya. Octobre 2019. https://www.au-ibar.org/sites/default/files/2020-10/sd_20200313_africa_blue_economy_strategy_en.pdf
11. UA-BIRA, 2022. Note d'information sur la comptabilité bleue dans le contexte de la stratégie pour l'économie bleue de l'Union africaine. http://repository.au-ibar.org/handle/123456789/1201
12. Ayilu, R. K., Antwi-Asare, T. O., Anoh, P., Tall, A., Aboya, N., Chimatiro, S., & Dedi, S. (2016). Commerce artisanal informel du poisson en Afrique de l'Ouest : améliorer le commerce transfrontalier (Program Brief : 2016-37). WorldFish, Penang, Malaisie.
13. FAO, 2006. Contribution de la pêche aux économies nationales en Afrique occidentale et centrale : politiques visant à accroître la richesse générée par la pêche artisanale (Nouvelles orientations dans le domaine de la pêche – Série de notes d'orientation sur le développement, n° 03). Programme de la FAO pour des moyens de subsistance durables dans le secteur de la pêche (SFLP). FAO, Rome.
14. FAO, 2013. Rapport régional sur le soutien au renforcement des capacités afin de promouvoir la commercialisation et le commerce formels du poisson et des produits de la pêche provenant de la Corne de l'Afrique et à l'intérieur de celle-ci (TCP/RAF/3308). Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique de l'Est, Addis-Abeba, Éthiopie. 127 p.
15. FAO, 2015. Le commerce du poisson en Afrique : mise à jour. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome. https://www.fao.org/in-action/globefish/news-events/news/news-detail/Fish-trade-in-Africa-an-update/en
16. Falaye, A. E., Ajani, E. K., Omitoyin, B. O., Oyesola O. B., Olajide O.A., Chimatiro S. K. et Okeleye I. O. 2018. Analyse de la chaîne de valeur du commerce du poisson le long de la frontière entre le Nigeria et le Bénin. Édition spéciale de mars 2018 du Bulletin de la santé et de la production animales en Afrique (BAHPA)
17. Gordon A, Finegold C, Crissman CC et Pulis A, 2013. Production, consommation et commerce du poisson en Afrique subsaharienne : analyse rétrospective. WorldFish, 2013.
18. Organisation internationale pour les migrations. 2015. L'OIM et la gestion intégrée des frontières.
19. ISSD, 2018. Rapport de synthèse de la conférence sur l'économie bleue durable, 26-28 novembre 2018. Bulletin des négociations de l'ISSD sur la Terre. https://enb.iisd.org/events/sustainable-blue-economy-conference/summary-report-26-28-november-2018#:~:text=The%20Sustainable%20Blue%20Economy%20Conference,society%20organizations%2C%20and%20ordinary%20citizens.
20. Kawala, M. 2018. Analyse économique du commerce transfrontalier du poisson à Busia (Ouganda-Kenya). Thèse présentée en vue de l'obtention du diplôme de master en gestion agro-industrielle. Université Makerere, Ouganda. Mars 2018.
21. MAAIF 2025 : Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche de l'Ouganda, rapports officiels (non publiés).
22. Meke, S.P.N., Chimatiro, S., Diop, H. et Eyango, T. 2018. Analyse de la chaîne de valeur du commerce intérieur et transfrontalier du poisson dans le corridor centrafricain : le cas du Cameroun. Édition spéciale de mars 2018 du Bulletin de la santé et de la production animales en Afrique (BAHPA).
23. ONUDI, 2024. Améliorer les corridors commerciaux de l'économie bleue dans la région de la SADC : vers l'adoption d'une stratégie régionale pour des postes-frontières uniques pour les produits de la pêche dans le cadre de Profishblue. Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI).
24. https://hub.unido.org/sites/default/files/publications/en_SADC_1.11_lr.pdf
25. WorldFish, 2017. Ouvrir des voies pour le commerce transfrontalier du poisson en Afrique. https://worldfishcenter.org/pages/opening-avenues-for-cross-border-fish-trade-in-africa/
26. WorldFish, 2020. Pertes post-récolte de poisson dans les pays en développement. Penang, Malaisie : WorldFish. Extrait de https://digitalarchive.worldfishcenter.org/bitstreams/2c567ba3-22f4-4673-a5bf-3b418385f3e1/download